



CONCERTATION DES BRINDASIENS

Rectificatif suite aux annonces de l'adjoint à l'urbanisme dans la presse

Brindas, le 27 mai 2025

[RÉSULTATS CONSULTATION DES BRINDASIENS]

C'est donc le parc des sports qui a été choisi pour l'implantation d'un potentiel futur gymnase sur la commune à l'horizon 2035-2038. **64,48% des votants** ont ainsi exprimé leur volonté **de protéger et de conserver le parc des sports** dans le patrimoine communal.

Concernant la faible participation (9.03%), nous lisons dans la presse du lundi 26 mai 2025, que l'adjoint au maire délégué à l'urbanisme annonce que la faible participation reste dans la moyenne des consultations citoyennes. **FAUX !** La moyenne de la participation des consultations citoyenne se rapproche des 40% (38,17%). (cf. document joint)

Cette concertation publique aurait pu être une réussite si le maire et son équipe avaient vraiment voulu que cela en soit une ! **Le coût d'organisation** devrait s' élever autour de 4000€ (prestataire, campagne d'affichage, hors coût du personnel municipal mobilisé) **soit près de 10€ par votant !**

Entre deux choix très mal formulés, un manque de sens évident concernant les enjeux et une faible communication, les brindasiens ont boudé cette concertation. **C'est une triste réalité et un échec !** Monsieur le maire et son adjoint à l'urbanisme doivent assumer cet échec et leur incapacité à mobiliser les brindasiens sur des sujets stratégiques pour l'avenir de la commune.

Nous apprenons aussi que les restaurations de la salle des fêtes et de l'Eglise seront les priorités du prochain mandat. Serions-nous déjà en campagne électorale avec l'adjoint au maire à l'urbanisme en tête de liste ? Si oui, **qui pourrait croire que cette équipe sortante tiendra ses promesses ?** Rappelons que cela fait 12 ans que celle-ci promet aux brindasiens la réhabilitation de la salle des fêtes !

Comme disant Jacques Chirac : « Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent. »

Guillaume GIRAUD

Conseiller municipal

Président de Brindas avec Vous

